AIDES PERSONNELLES AU LOGEMENT :
EN ATTENDANT LA RÉFORME, LA CASSE CONTINUE !

En présentant les arbitrages du projet de loi de finances 2019, le gouvernement annonce le gel des APL et rappelle, dans la foulée, que la vraie réforme se fera l'année prochaine. Un artifice de communication qui présente ce gel comme une mesure de transition. Or, l'impact sera le même sur le budget des plus modestes avec une réduction du pouvoir d'achat puisque le montant de l'APL cette année ne tiendra pas compte de l'inflation …

La cible est toujours la même : la solidarité nationale, qui serait responsable d'un pognon de dingue, en toute irresponsabilité. Mais la présentation se veut plus habile que la catastrophique annonce « 5 euros » de l'année dernière : on parle de « pourcentage », de « ralentissement du taux de progression des dépenses » … Il ne faut pas s'y tromper ! Il s'agit là encore de réduire le coût de la redistribution et de rogner les droits des ayants droits.

Force Ouvrière dénonce des mesures qui, une fois de plus, pénalisent les plus modestes. Les annonces budgétaires pour 2019 confirment la vision idéologique portée depuis plus d'un an : celle d'une politique menée au détriment des « derniers de corvée ». Notre Organisation réitère avec force son opposition à toute remise en cause de la légitimité du principe de redistribution, principe qui est l'un des fondements de notre modèle social et républicain et qui constitue l'une des avancées majeures de notre histoire sociale.

Une histoire que Force Ouvrière connait bien, pour la faire vivre depuis sa création ! C'est fière de ses conquêtes sociales et de ses victoires pour toujours plus de progrès social que notre Organisation s'érige en rempart face à cette tentative de destruction d'un idéal républicain. Loin de relever d'une logique de charité ou d'assistance publique, l'organisation des ressources relève de la mise en œuvre d'un autre principe républicain : celui d'égalité.

Enfin, Force Ouvrière rappelle que les aides personnelles sont des aides à la solvabilité : elles ne sont pas des « charges » mais un investissement générateur de pouvoir d'achat. A ceux qui considèrent que les 50 euros d'APL ne sont pas le summum de la lutte, nous répondons qu'ils participent d'une redistribution indispensable à une politique porteuse de justice sociale et respectueuse des valeurs d'égalité et de solidarité.

Paris, le 29 août 2018

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale
Département de l'Economie et du Service public
nhomand@force-ouvriere.fr